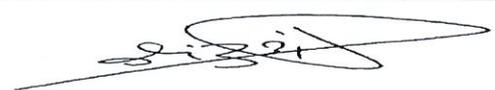


A remplir par le chef de service

Version :		1		Clôture :			
Agent en Poste :	Nom :	PURUE	Prénom :	Philibert	Employeur :		CDE
Agent en Poste :	Nom :		Prénom :		Employeur :		CDE
Témoin(s) :	Nom :	DEBASCOCHE	Prénom :	Arnaud	Employeur :		CDE
Témoin(s) :	Nom :	EYSSARTIER	Prénom :	Denny	Employeur :		CDE
Où ? Décrire l'endroit précis où a eu lieu l'incident, situation dangereuse (site, zone, ...):	STEP ANSE VATA		Complément de lieu :				
Quand ?	Date :	01/03/2018	Heure :	06h 50			
Type Incident:	Rejet non conforme - Volume rejeté: 50-70 m ³						
Si autre veuillez préciser :							
Description de l'accident ou de l'incident : décrire selon le témoignage de(s) victime(s) et/ou témoin(s), ce qui s'est exactement passé : décrire les faits constatés sans jugement personnel :	<p>01/03/18 de 6h30 à 7h30 : l'agent de station (Philibert P) fait son tour de site et démarre l'exploitation de l'atelier boue.</p> <p>01/03/18 7h30 : débordement du tamis 2 dont une partie des EB retournent au PR via le réseau d'égouture. Ce réseau qui ramène les eaux en tête de station est rapidement saturé et approximativement 50-70 m³ (1h30 de débordement à 320 m³/h dont environ 10-15% ne sont pas absorbés par le tamis et le siphon de sol du bâtiment tamis) d'eaux usées dégrillées auraient atteint, par débordement du bâtiment tamis, le réseau EP vers l'hippodrome.</p> <p>01/03/18 à 8h10 : La ville de Nouméa informe CDE d'un écoulement d'eau sur le parking côté prétraitement. Le Chef de service Usine Sect Sud (Arnaud D) informe immédiatement l'agent de STEP (PP) d'un débordement au niveau des Tamis et informe également le Responsable d'Agence (Fabrice P). Le Coordinateur Technique (Denny E) se rend en urgence sur le site.</p>						
Analyse des causes :	<p>vendredi 23/02/18 : rupture du roulement de roue du tamis 1 . Intervention avec sous-traitance (ATF) programmée lundi 26/02.</p> <p>26 et 27/02/18 : intervention sur tamis ; remise en service prévue le 28/02.</p> <p>28/02/18 : modification du planning après contrôle des alarmes car remplacement poire impératif sur PR Desmier (poire débordement rongée par les rats) ; le raccordement du tamis 1 est reporté au lendemain.</p> <p>01/03/18 entre 7h et 7h30 : pendant le débit de pointe, le tamis 2 se colmate, mais comme le tamis 1 n'est pas en service, il ne peut pas prendre le relais et le tamis 2 déborde. La sonde de débordement du tamis 2 ne détecte pas le débordement car l'eau s'écoule par la conduite d'évacuation des déchets ce qui ne permet pas une montée en charge dans le tamis afin de déclencher l'alarme NH tamis 2.</p>						
Description des actions prises immédiatement :	<p>Mise à l'arrêt des pompes du PR et raccordement électrique et pneumatique du tamis 1 + nettoyage du tamis 2.</p> <p>Contrôle et essai des sondes de débordement des tamis : les sondes fonctionnent correctement mais la conduite de sortie du tamis 2 étant ouverte, la montée en charge de ce tamis se fait lentement et la détection d'un niveau haut est tardive.</p>						
Actions préventives à court terme :	Commande de la portion de conduite ouverte en sortie de tamis 2 en conduite fermée : travaux prévus mars 2018.						
Actions préventives à moyen terme :							
Responsable Agence assainissement :	Nom Prénom :	POLIZZI F.	Date et signature :	02/03/2018 			
Chef Secteur Sud :	Nom Prénom :	DEBASCOCHE A.	Date et signature :	02/03/2018 			

ARRIVÉ LE : 5 MAR. 2018

PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE :										
direction de l'environnement	N°	45519/3									
AFFECTÉ	Dir	CM Conseil Scient.	CM Code ENV	CM Projets Transv.	CE Com	SGN	SAF	SICIED	SCBT	PPRB	PZF
COPIE								✓			